

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 8 avril 2025

Nombre de membres présents : 17

L'an deux mil vingt-cinq et le huit avril, à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 14

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Présents

A. SECLA, JP. CULOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, S. MAZAS, F. ESTEVES, M.J. SCHIFANO, C. PAVAILLER, C. CLERGEAU, A. TAHRI, J.F. MULLER, D. DOUMERC, RM MARTINEZ FUENTE, O. RACAUD, JC. LAPASSE, H. DUTKO.

Date de la convocation

02/04/2025

Absents excusés

C. ROMERO, A. CIERCOLES, M. PLANA, E. UMUTESI, JC. MALTHE, S. PRADELLES, C. SCHIFANO, ME. ORRIT RAYSSAC, I. CERE

Date d'affichage

03/04/2025

Pouvoirs

C. SCHIFANO à MJ. SCHIFANO | JC. MALTHE à C. PAVAILLER

Objet de la délibération n° 20-2025

Finances Publiques – Subventions aux associations – Exercice 2025

M. Fernand ESTEVES a été nommé secrétaire

Délibération n° 06


Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Verfeil soutient activement le fonctionnement des associations dont l'activité revêt un intérêt local ou à l'occasion de l'organisation d'une action.

Les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2025, présentés par les associations, ont été examinés par les commissions municipales concernées.

Le Conseil doit se prononcer sur la demande de subvention des associations tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Associations	Subvention 2024	Demande 2025	Proposée 2025
SPORT			
Association de Chasse (ACCA)	300	400	300
Athlétic club	1 000	2000	1 000
Basket Club Verfeil	4 500	5 000	4 500
Chasse Saint Sernin des Rais	300	300	300
Club de voile du Laragou	1 400	1 400	1 400
Entente Football Club Castelmaurou/Verfeil	5 000	6 000	5 000

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Des pattes et des coeurs	200	200	200	Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025 Publié le 750  ID : 031-213105737-20250408-202025-DE
Les Figuiers Volants	500	1 000	1 000	
Judo	1 600	2 000	2 000	
Les amis cynophiles	200	1 000	200	
Los Cambos de mil	500	600	500	
Pétanque Verfeilloise	400	400	400	
Randonneurs du Girou	300	350	300	
Rugby	5 000	6 000	5 000	
Taekwondo	600	0	0	
Tennis Club Verfeillois	2 300	2 400	2 300	
Trail du Cassoulet	1 000	1 500	1 500	
SOUS-TOTAL	25 100	30 550	25 500	
CULTURE et ANIMATION				
Amicale du troisième âge	400	400	400	
Association Des Amis du Ramel	300	300	300	
Label Montgolfière (anciennement Bande Originale)	150	0	0	
Cantoperlic	300	350	330	
Comité des fêtes de Verfeil	23 800	20 000	20 000	
Comité des fêtes du Ramel	5 000	5 000	5 000	
Foyer Laïque	2 000	2 000	2 000	
La Bélugo	8 000	8 000	8 000	
Les Amis des arts	350	350	350	
Ludothèque / Parta'Jeu	17 000	17 000	17 000	
Théâtrales	2 300	2 400	2 300	
TILT	1 000	1 750	1 000	
SOUS-TOTAL	60 600	57 550	56 680	
PETITE ENFANCE, VIE SCOLAIRE et JEUNESSE				
Association des Assistantes Maternelles du Canton de Verfeil	300	350	300	
Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Verfeil	400	500	400	
Enfantastiques	300	500	300	
FCPE des Ecoles	400	500	400	
FCPE du Collège	200	0	0	
APEL STE Thérèse	200	720	400	
Coopérative Ecole Elémentaire (<i>sorties scolaires</i>)	1 920	1 920	1 920	
Coopérative Ecole Elémentaire (<i>classes découvertes</i>)	8 000	8 000	8 000	
Coopérative Ecole Elémentaire (<i>PLAN LECTURE</i>)	150	150	150	
Coopérative Ecole Elémentaire (<i>RASED</i>)	150	150	150	

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Coopérative Ecole Elémentaire (Projet musique)	0	2 150	
Coopérative Ecole Maternelle (<i>sorties scolaires et projets</i>)	3 000	4 500	
Coopérative Ecole Maternelle (Sortie Parc Australien)	0	974.50	974.50
Coopérative Ecole Maternelle (Intervention Centre KAPLA)	0	570	570
Crèche SCOUBIDOU	46 000	49 000	46 000
<i>SOUS-TOTAL</i>	<i>61 020</i>	<i>69 984.50</i>	<i>63 564.50</i>
DIVERS			
Amicale des sapeurs-pompiers	1 000	5 000	1 000
Les Paysannes	0	500	150
Anciens Combattants	200	200	200
Association bénévole don de sang	150	500	150
FNACA	300	500	300
<i>SOUS-TOTAL</i>	<i>1 650</i>	<i>6 700</i>	<i>1 800</i>
EXTERIEURS			
Association Familiale Cantonale de Montastruc	500	500	500
<i>SOUS-TOTAL</i>	<i>500</i>	<i>500</i>	<i>500</i>
TOTAL	148 870	165 284.50	148 044.50

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 031-213105737-20250408-202025-DE



VU les articles L.2121-29 et L2311-7 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT les dossiers de demande de subvention des associations,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité 14 voix POUR et 5 non participants au vote (membres d'une association : Mmes SECULA et DEBONS, Mrs GARRIGUES, MAZAS et CULOS) :

- APPROUVE le versement des subventions aux associations tels que présentés dans le tableau ci-dessus,
- DIT que ces dépenses seront imputées au Chapitre 65 du budget primitif 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,